



Déroulement d'une visite d'une assistante sociale a domicile

Par **ashley**, le **29/08/2013** à **13:32**

Bonjour,

J'aimerais savoir comment se déroule la visite d'une assistante sociale à notre domicile ? Je suis actuellement en couple avec un homme qui a une fille de 6 ans, nous n'avons pas la garde mais nous souhaitons la demander. Bien sûr, la mère refuse, nous allons donc mettre un jugement en marche mais nous nous posons la question : si une assistante sociale va venir à notre domicile par parce que nous vivons mal, bien au contraire, la petite ne manque de rien mais nous vivons dans un appartement et nous avons 1 chambre, la petite dort sur le palier que nous lui avons aménagé en chambre avec plein de jouets et une jolie déco de petite fille. La pièce n'est pas fermée par une porte de la pièce principale, elle est à l'étage quand même.

Merci.

Par **ashley**, le **29/08/2013** à **14:32**

est ce que je pourrai avoir une réponse ? svp merci

Par **Marion3**, le **29/08/2013** à **18:17**

Bonjour,

Il est inutile de poser la même question à une heure d'intervalle !!!

Que pense cette petite fille de venir vivre avec son père et son amie ?

Avez-vous des reproches à faire à la mère quant à sa façon de s'occuper de sa fille ?

Je vous conseillerai de contacter un avocat et de lui demander son point de vue avant de vous engager dans une démarche auprès du JAF.

Cdt

Par **sheryne77**, le **30/08/2013 à 12:43**

bonjour

avant de vous engager dans des procédures longues et conflictuelles ,pour le bien être de cet enfant vérifiez la faisabilité et le bien fondé de cet action.

dans la plus part des villes il existe une maison de la justice et du droit ou des permanences juridique, je vous conseille de vous renseigner en mairie et de prendre rdv et poser directement vos questions

je vous conseille d'exposer clairement votre histoire et l'objectif de cette démarche avec des griefs à l'encontre de la mère(si cela existe bien entendu ,car les autorités concernées ont le pouvoir et les moyens de vérification et d'enquête)

comparez les avantages qu'entraîne cet enfant à être avec vous, mais n'oubliez pas les inconvénients d'une éventuelle séparation avec la mère

les juges pour enfant s'attachent au bien fondé de la demande par rapport à l'enfant car c'est ses intérêts qui priment

vous souhaitant bonne démarche et éclairage afin de prendre la bonne résolution pour cet enfant, qui n'a rien à voir avec un éventuel conflit d'adultes

espérant vous avoir aidé , la décision vous appartient. Mon conseil relève d'une expérience personnelle;

sans oublier de remercier tous les bénévoles pour leur aide bienveillante et gracieuse

Par **Marion3**, le **30/08/2013 à 12:53**

Bonjour,

sheryne a raison, ce qui importe avant tout, c'est le bien-être de cette petite fille, il faut que son père et vous-même en soyez bien conscients.

Cordialement.

Par **cathy1901**, le **11/12/2014 à 21:23**

Bonjour je suis actuellement dans le meme cas que vous cependant nous avons des preuve comme quoi la petite est mal traité chez sa mere .

nous avons demander une enquête sociale car c'est pas la que sa passera en premier .

Si vus agissez pour le bien de l enfant veuillez a bien avoir des preuves .
cordialement

Par **Val29360**, le **30/06/2020** à **15:20**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir a qui m adresser pour dénoncer mon frère qui ne travaille presque jamais ,seule sa femme travaille.ils ont 4 enfant dont deux majeur de 21et 25ans et une fille de 17 ans qui n est plus scolarisée.la dernière a 6 ans.ce qui me préoccupe c est de laisser ses enfants jouer toute la journée voir la nuit et se lèvent vers 13 h pour manger .ils ne sont pas aidés pour aller s inscrire à pôle emploi ou même les faire travailler. avoir un avenir .certe ils n ont pas le meilleur exemple avec leur pere.ils vivent confines a 11 dans un logement trop petit.ma niece de 17 ans dors sur un vieux matelat et qui est trempé chaque matin.Je m inquiète de l avenir de mes neveux et nièces.la maman est très fatiguée physiquement et fumé du cannabis tous les jours .ils n arrivent pas à finir les fins de mois mais pour le cannabis ca ne les freinent pas.